

vêt lave-linge



Les vêtements de travail n'ont pas leur place dans les lave-linge domestiques

Association suisse des entreprises d'entretien des textiles (ASET), Berne

Les vêtements de travail protègent des bactéries et infections, ou contre des risques tels que le feu, l'électricité ou encore la circulation. Afin de garantir l'hygiène et la sécurité nécessaires, l'Association suisse des entreprises d'entretien des textiles (ASET) recommande de ne pas laver les vêtements professionnels à domicile, mais de les donner à un service d'entretien textile professionnel.

De nombreuses entreprises trouvent très pratique que leurs employés lavent leurs vêtements de travail chez eux. Soit ! Pourtant, elles ont tendance à négliger le fait qu'elles sont, au titre d'employeur, légalement responsables de la sécurité au travail et de la protection de la santé de leurs employés. Or, à ce titre, les vêtements de travail jouent un rôle essentiel ; mais les lave-linge privés ne permettent pas forcément de distinguer entre « propreté » d'une part, et « hygiène » et « sécurité » d'autre part.

GARANTIR LES EFFETS PROTECTEURS

Pour bon nombre de groupes professionnels, les vêtements de travail constituent une protection contre les risques – directs ou indirects – liés à leur activité (p. ex. soudeur, électricien, pompier, travailleur sur les autoroutes, logisticien, etc.). Ces équipements de protection individuelle (EPI) sont par ailleurs définis par des normes et ordonnances. Or un nettoyage privé de ce type de textiles peut comporter des risques, et certains attributs sécuritaires – comme la qualité des bandes réfléchissantes ou de l'imperméabilisation – risquent de ne plus être garantis. En effet, si certains vêtements haute visibilité sont lavés à une température trop élevée, les bandes réfléchissantes perdent leur luminosité. Ou l'uti-

lisation d'adoucissant sur des EPI à protection contre la chaleur et les flammes risque de rendre ces équipements inflammables. Pourtant, l'effet protecteur de ces vêtements doit pouvoir être garanti pendant toute la durée de vie de ceux-ci ; d'où la nécessité de documenter les lavages. Mais si les vêtements sont lavés à domicile, l'employeur ne peut pas en déterminer – ni contrôler – les procédés.

ELIMINER LES BACTÉRIES ET LES RÉSIDUS

Nettoyer les vêtements professionnels utilisés dans les milieux de la santé et du social s'avère délicat, car ces textiles sont porteurs de germes hospitaliers invisibles, qui pourraient s'infiltrer dans les habitations des employés. D'une manière générale, on sait que les ménages lavent les textiles – et donc les vêtements professionnels – à des températures plus basses. Mais les employés n'ont pas conscience du fait que les bactéries ne peuvent être inactivées qu'au moyen de détergents adéquats ou de températures de lavage supérieures à 60°C. Les bactéries telles que les staphylocoques dorés ou les *Escherichia coli* sont des germes pathogènes susceptibles d'occasionner de graves maladies (infection des plaies, septicémie, diarrhée, etc.), en particulier chez les personnes immuno-affaiblies. Or ces germes peuvent survivre jusqu'à 21 jours sur des fibres de coton. Ces réflexions s'appliquent d'ailleurs par analogie à l'industrie alimentaire et à la restauration, domaines dans lesquels l'hygiène est également primordiale.

AVANTAGES DE LA BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE

L'Association suisse des entreprises d'entretien des textiles considère que les risques inhérents au lavage des vêtements de travail à

domicile constituent un danger à prendre très au sérieux ; c'est pourquoi elle cherche à attirer l'attention du public sur cette question et vient de publier une fiche technique intitulée « Arbeitskleidung – nicht nur sauber, sondern sicher » (Vêtements de travail : propres ET sûrs ; disponible en allemand uniquement). Cette fiche présente les avantages de la blanchisserie industrielle, et explicite les risques inhérents au lavage à domicile.

L'objectif de l'ASET consiste à sensibiliser les employeurs au fait qu'il est potentiellement aussi inefficace que dangereux de laisser les collaborateurs laver leurs vêtements professionnels à la maison. Il vaut donc la peine de travailler avec une entreprise d'entretien textile, qui sera en mesure de nettoyer les vêtements de manière hygiénique et, pour les EPI, en application des normes régissant l'action protectrice. Ce n'est qu'ainsi que les employeurs pourront écarter ces risques, inutiles.

La fiche technique (en allemand uniquement) peut être téléchargée gratuitement sous <https://textilpflege.ch/service/gesundheitswesen/waschen-von-arbeitskleidung/>.

Pour de plus amples informations :

www.textilpflege.ch

Renseignements

Association suisse des entreprises d'entretien des textiles

Melanie Saner

Directrice

Seilerstrasse 22

3001 Berne

Téléphone : 031 310 20 30

E-mail : melanie.saner@textilpflege.ch |